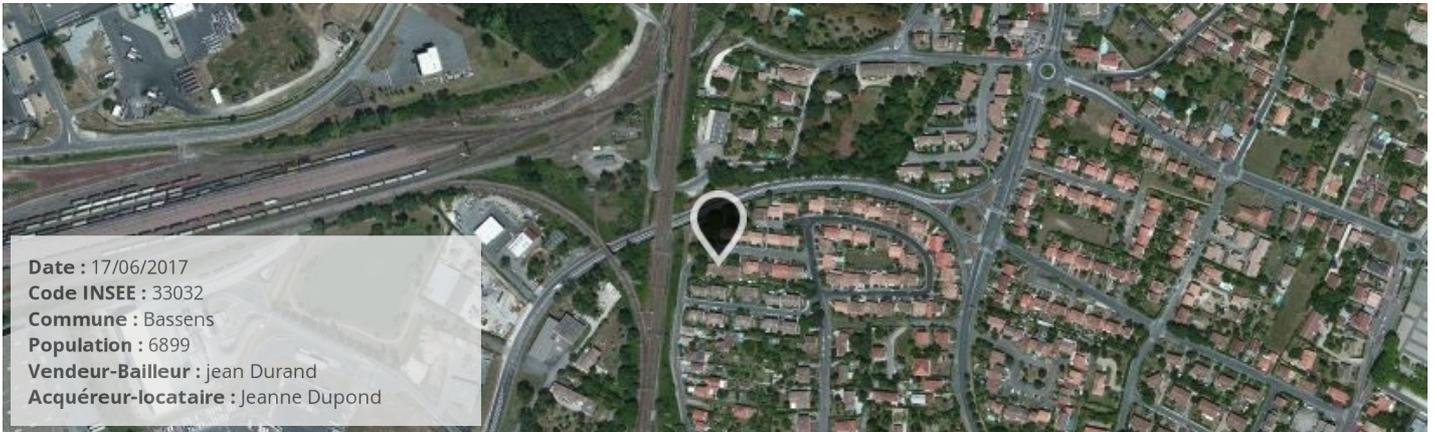


ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERES ET TECHNOLOGIQUES

22 RUE DES PEUPLIERS 33530 BASSENS



SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 1

8 BASIAS, 1 BASOL, 7 ICPE

SEISME : NIVEAU 2

RISQUES NATURELS ⁽¹⁾

Inondation
Mouvement de terrain
Affaissements et effondrements (cavités souterrain)
Tassements différentiels
Séisme

RISQUES MINIERES ⁽¹⁾

Effondrements généralisés

RISQUES TECHNOLOGIQUES ⁽¹⁾

Risque industriel

(1) Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusions pour connaître les risques concernant le bien.

(2) BASOL = Base de données de pollution des SOLs, (3) BASIAS = Base de données des Sites Industriels et Activités de Services

(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
Inondation (Inondation)	Approuvé	PSS sur la commune Bassens	06/08/1964
Inondation (Inondation)	Approuvé	PPR sur la commune Bassens	04/07/2005
Risque industriel (Effet de surpression)	Préscrit	BASSENS AMBARES	22/12/2008
Risque industriel (Effet thermique)	Préscrit	BASSENS AMBARES	22/12/2008
Risque industriel (Effet toxique)	Préscrit	BASSENS AMBARES	22/12/2008
Risque industriel (Effet toxique)	Préscrit	PPR CEREXAGRI	09/02/2011
Risque industriel (Effet de surpression)	Préscrit	PPR CEREXAGRI	09/02/2011
Risque industriel (Effet thermique)	Préscrit	PPR CEREXAGRI	09/02/2011

CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

- Inondation et la cartographie indique que le bien se trouve dans une zone inondable
- Risque industriel

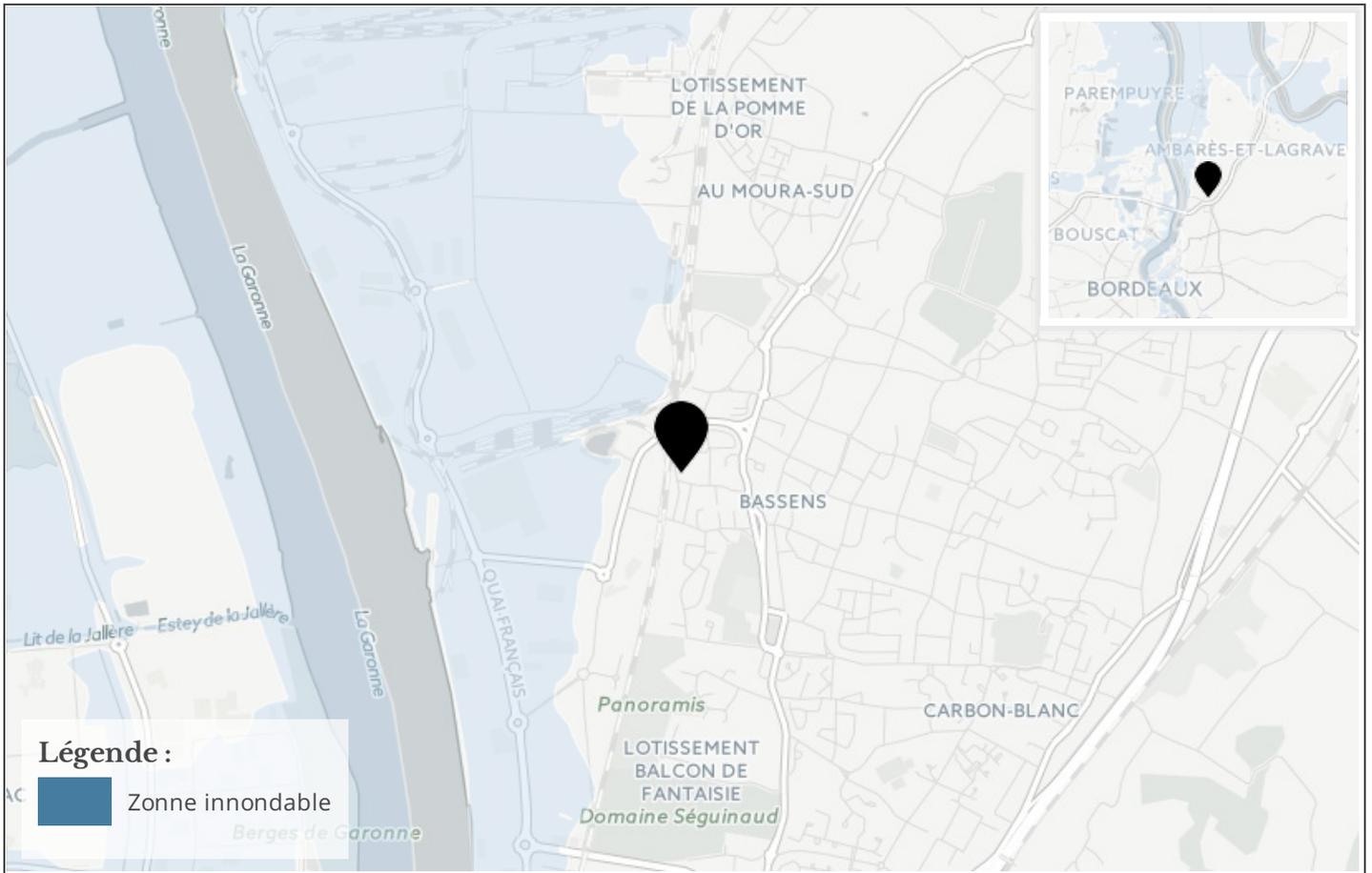
Atlas de Zone Inondable

Aléa	Nom de l'AZI	Date
n/a		

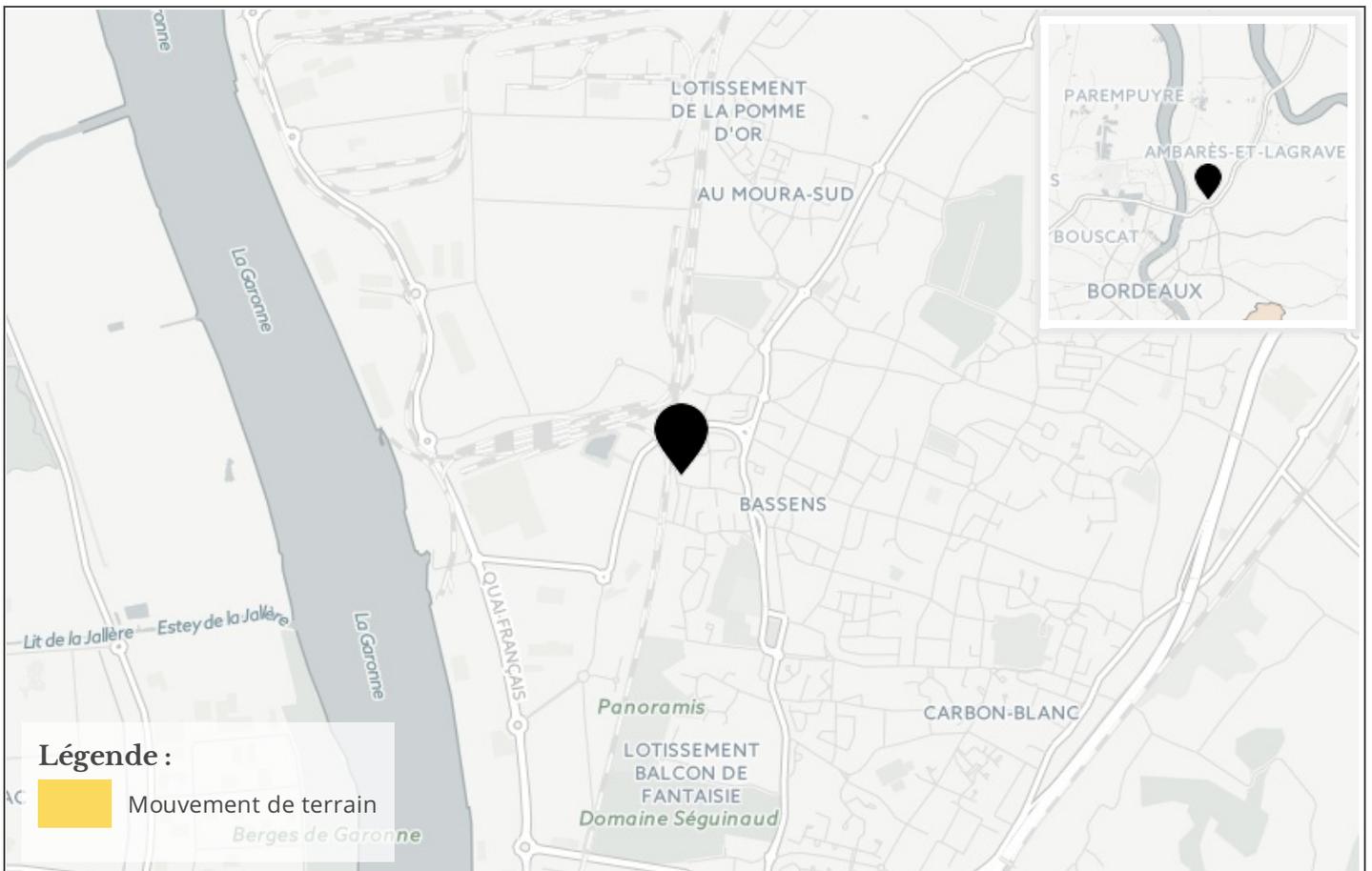
Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Tempête	06/11/1982	10/11/1982	30/11/1982	02/12/1982
Inondations et coulées de boue	04/10/1984	05/10/1984	05/12/1984	20/12/1984
Inondations et coulées de boue	23/09/1986	24/09/1986	27/01/1987	14/02/1987
Inondations et coulées de boue	06/07/1987	06/07/1987	27/09/1987	09/10/1987
Inondations et coulées de boue	23/07/1989	24/07/1989	05/12/1989	13/12/1989
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/06/1989	31/12/1990	10/06/1991	19/07/1991
Inondations, coulées de boue et CMLAV	07/02/1996	08/02/1996	03/04/1996	17/04/1996
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/01/1991	31/12/1997	15/07/1998	29/07/1998
Inondations, coulées de boue, glissements et CMLAV	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/07/2003	30/09/2003	11/01/2005	01/02/2005
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/01/2005	31/03/2005	20/02/2008	22/02/2008
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/07/2005	30/09/2005	20/02/2008	22/02/2008
Inondations et CMLAV	24/01/2009	27/01/2009	28/01/2009	29/01/2009
Inondations et coulées de boue	28/02/2010	01/03/2010	30/03/2010	02/04/2010
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/07/2009	30/09/2009	13/12/2010	13/01/2011
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/07/2010	30/09/2010	19/10/2011	23/10/2011
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/04/2011	30/06/2011	11/07/2012	17/07/2012
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/04/2011	30/06/2011	11/07/2012	17/07/2012
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/01/2012	31/03/2012	21/05/2013	25/05/2013
Inondations et coulées de boue	26/07/2013	27/07/2013	10/09/2013	13/09/2013

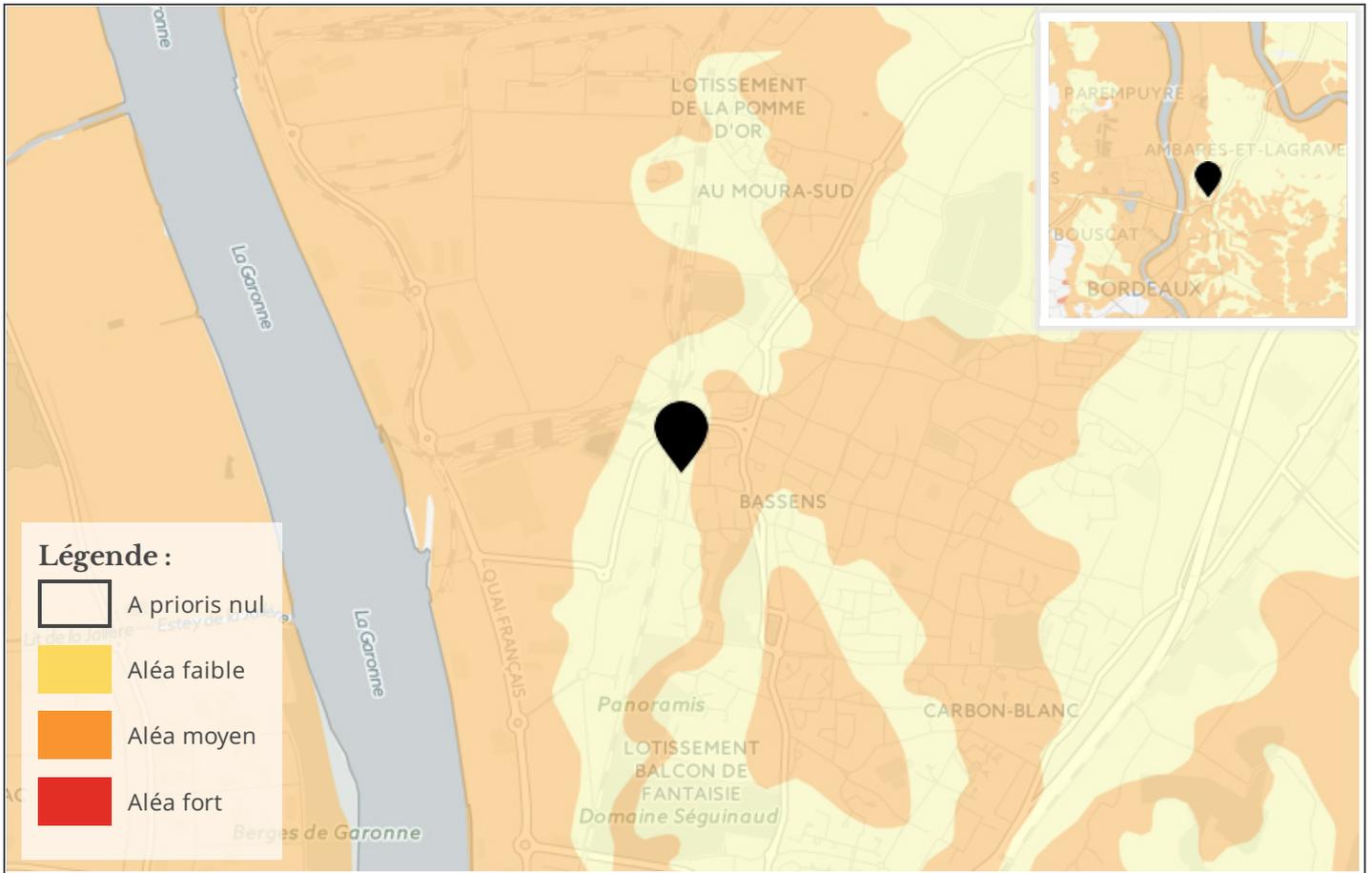
Cartographie des inondations



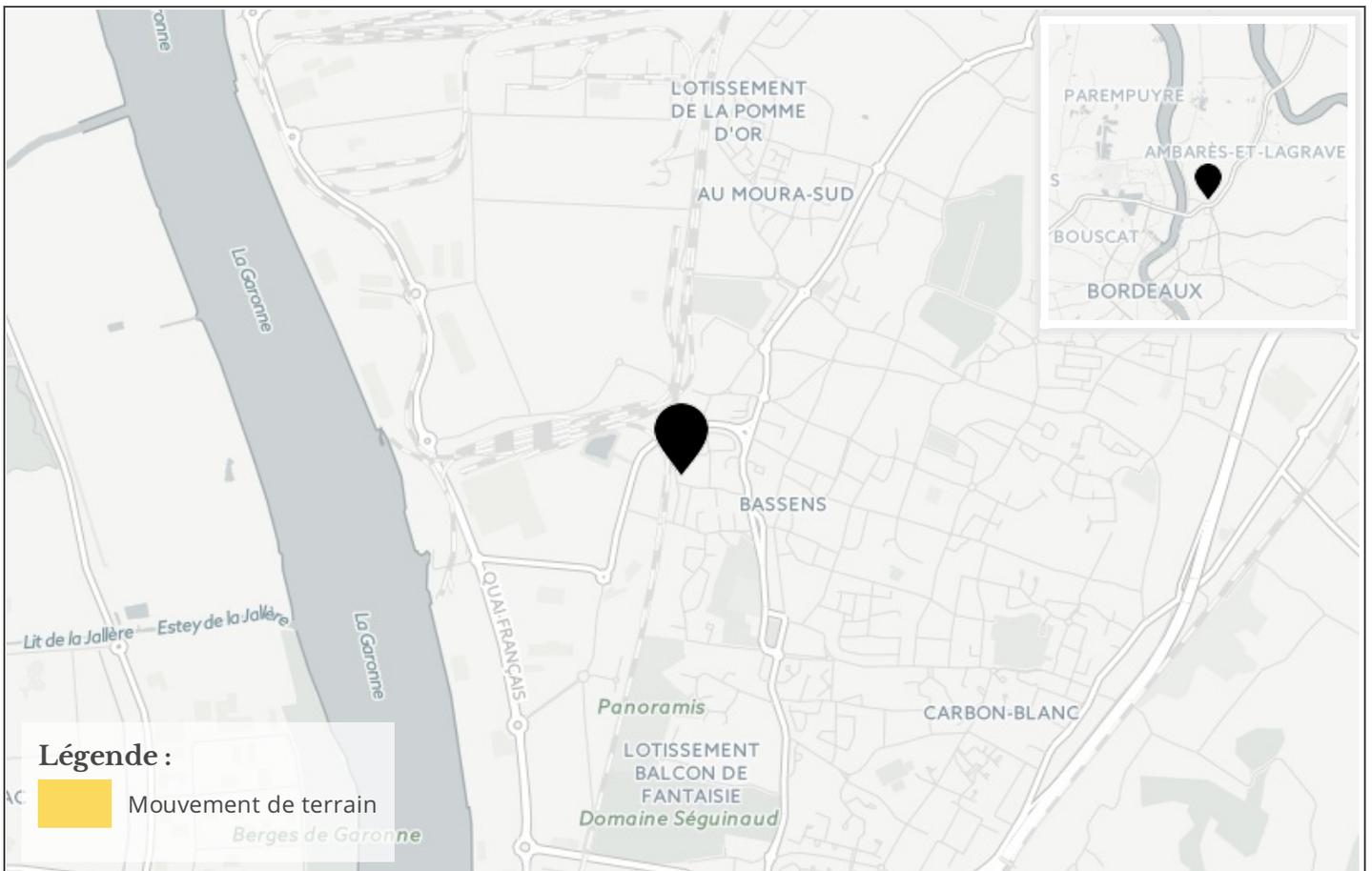
Cartographie des mouvements de terrains



Cartographie des argiles



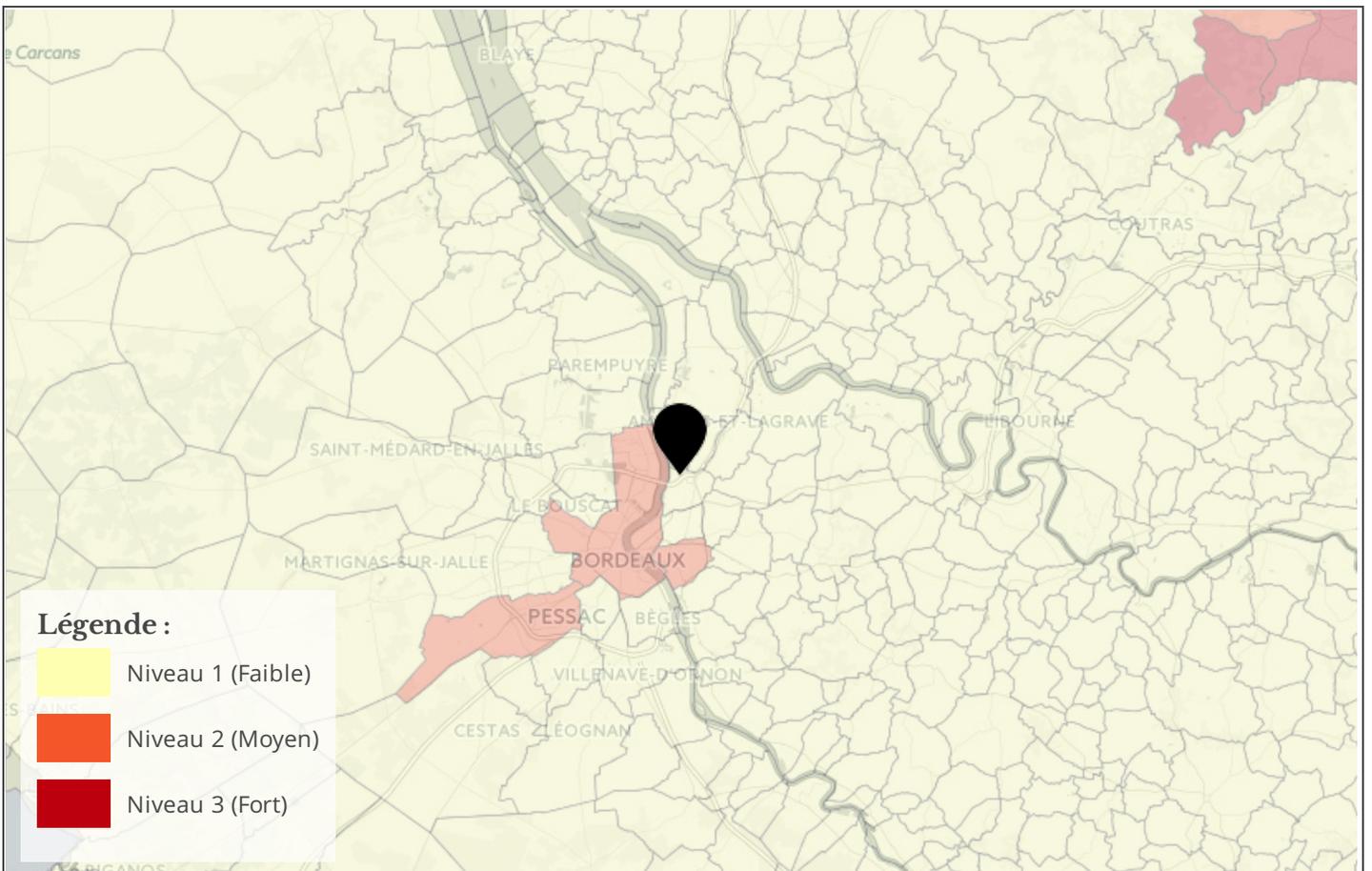
Cartographie des carrières / gypse



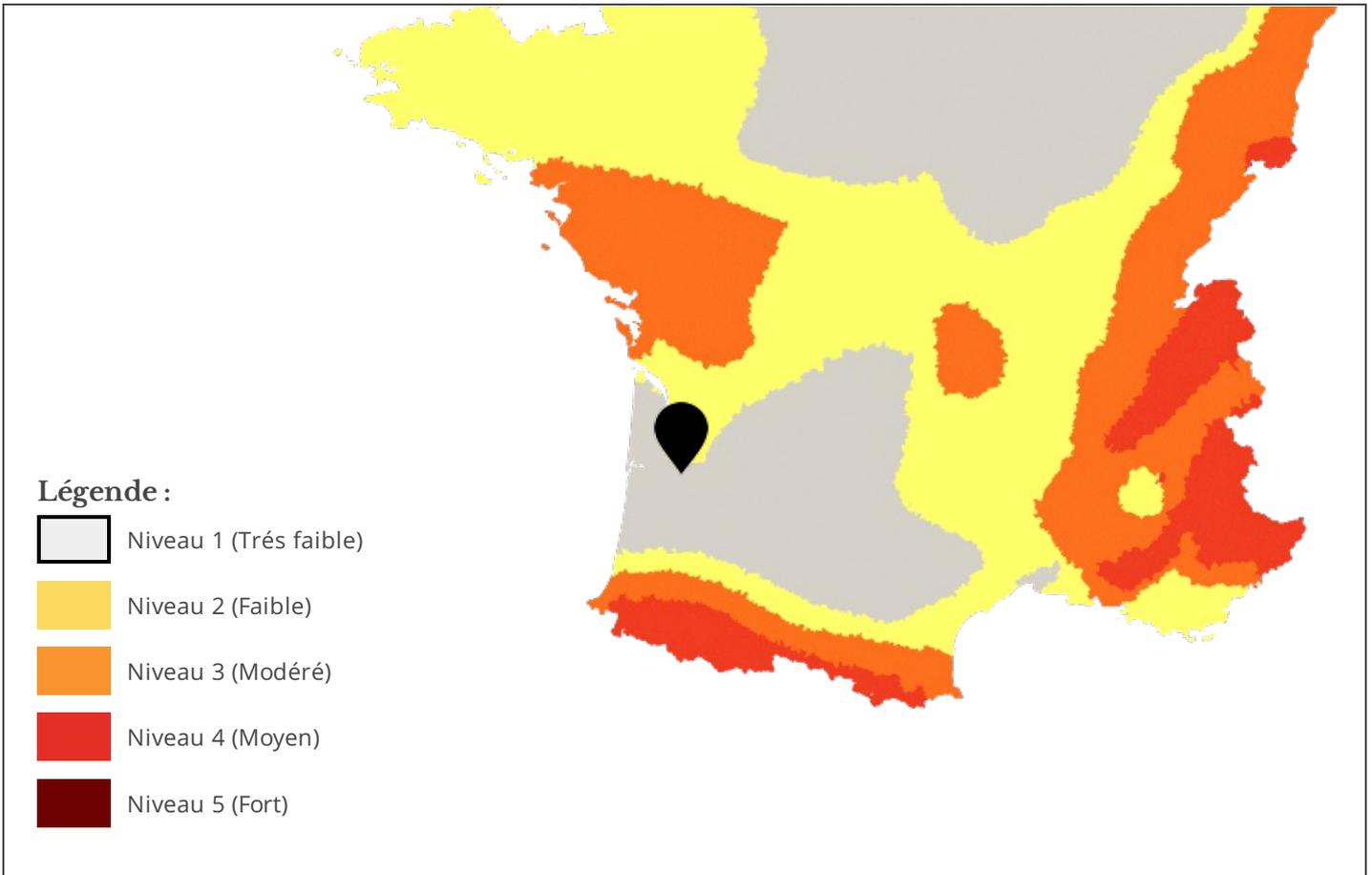
Referentiel cadastral parcelle



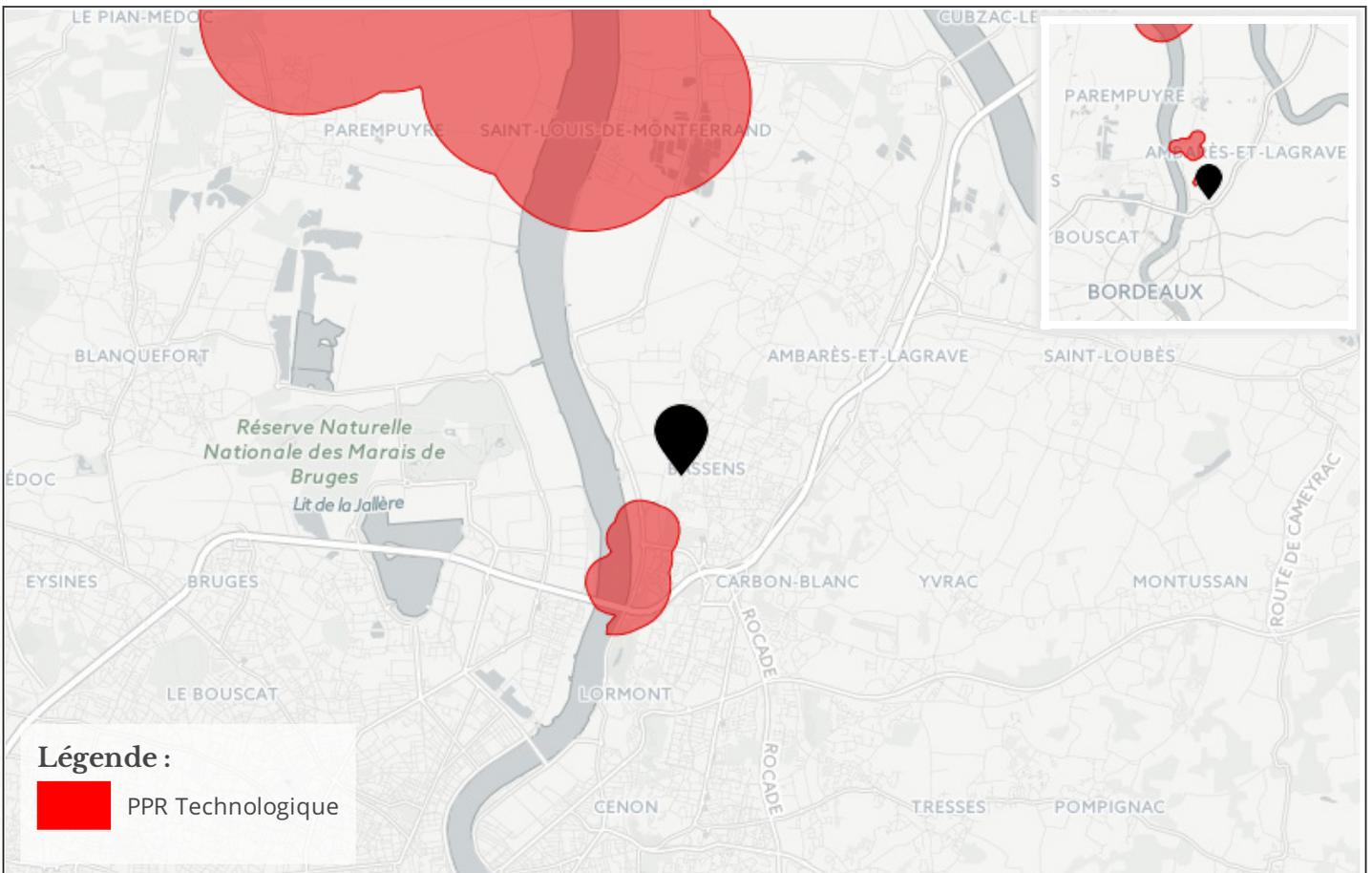
Information RADON



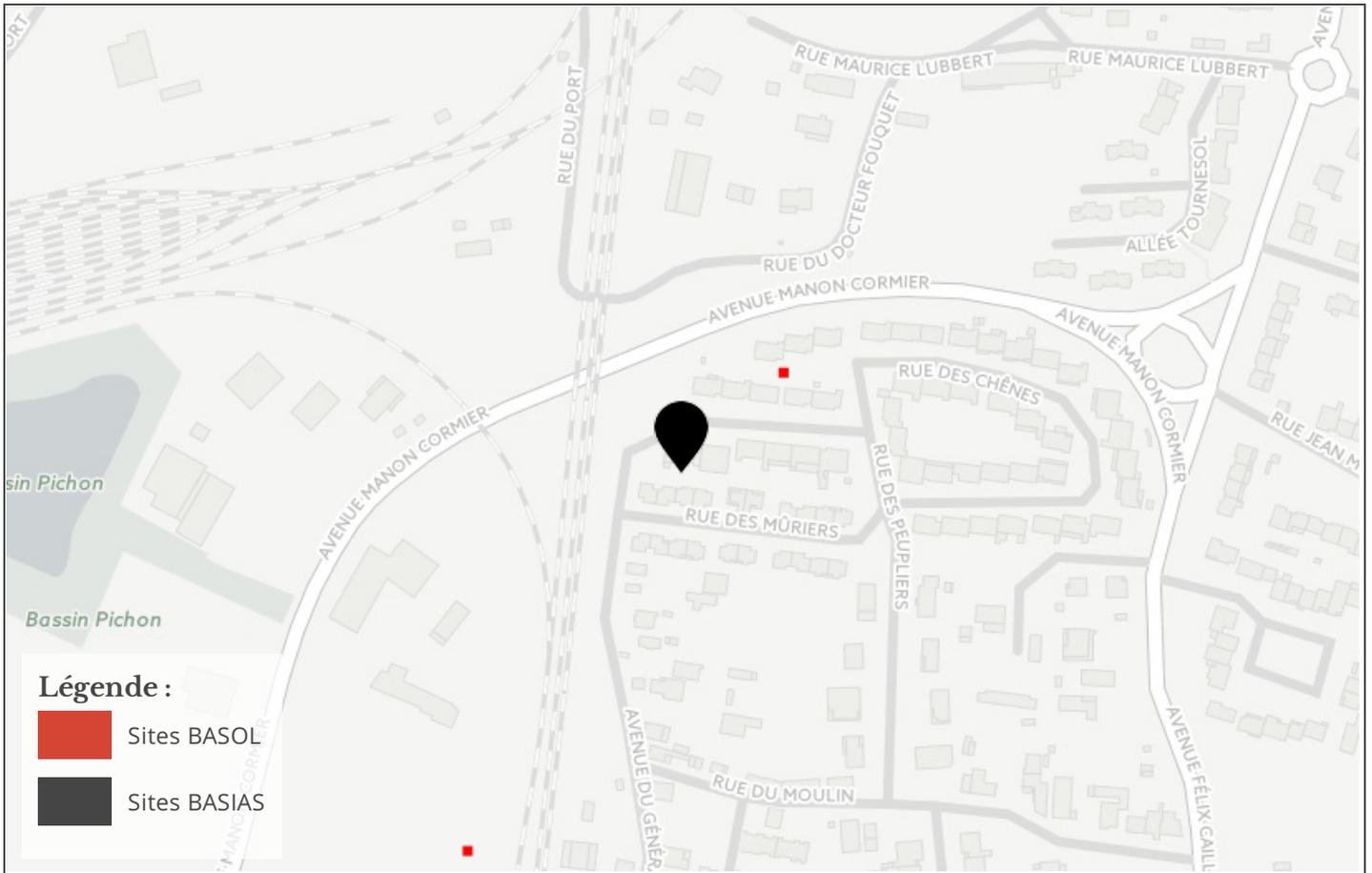
Cartographie des zones sismiques



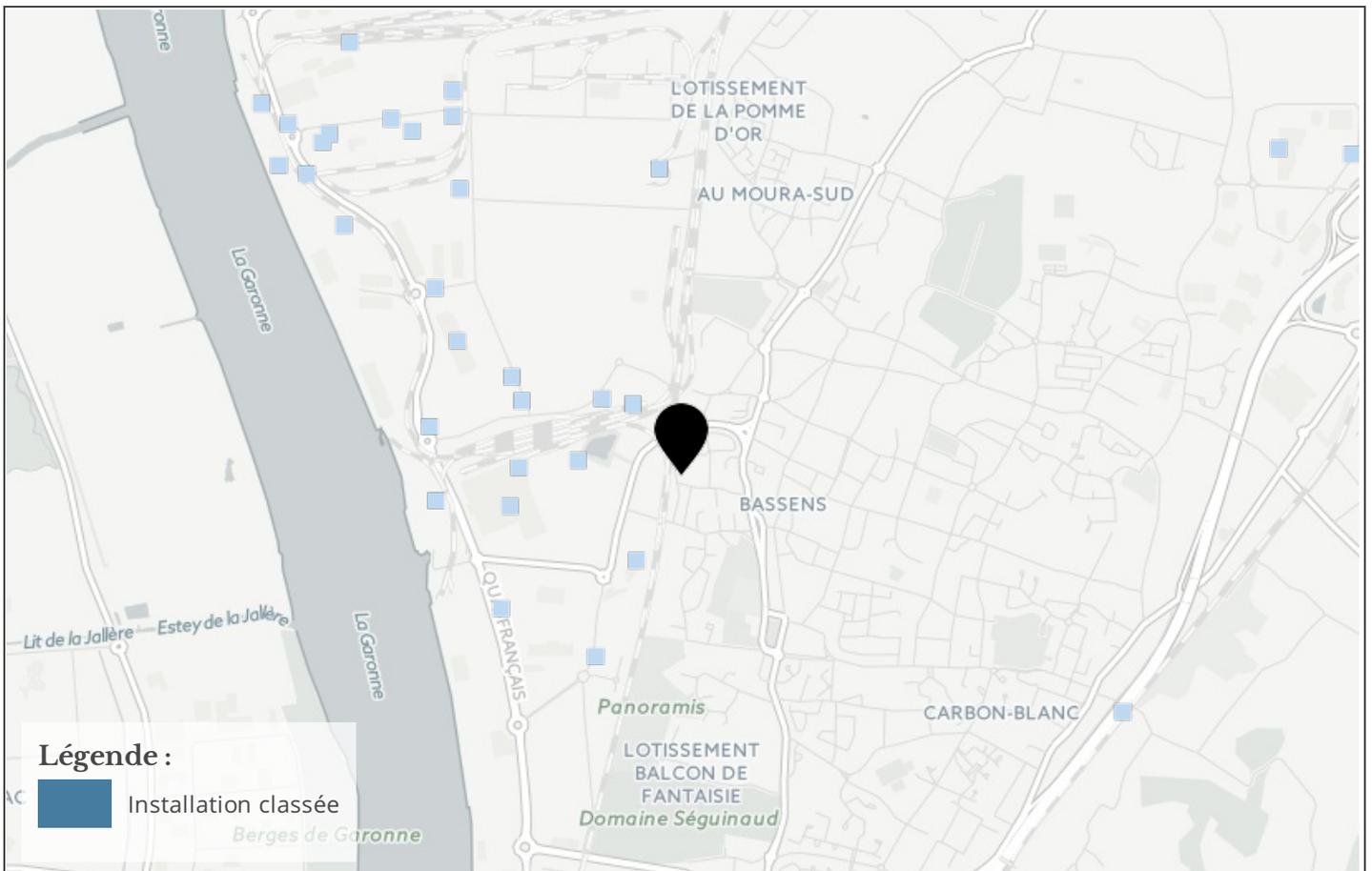
PPR Technologique



Cartographie de pollution des sols



Cartographie des installation classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)



Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N°

du 20 novembre 2012

Mis à jour le

Informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)

2. Adresse

code postal ou Insee

commune

22 Rue des Peupliers

33530

BASSENS

3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **prescrit** Oui Non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **appliqué par anticipation** Oui Non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **approuvé** Oui Non

> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :

inondation	<input checked="" type="checkbox"/>	crue torrentielle	<input type="checkbox"/>	mouvements de terrain	<input type="checkbox"/>	avalanches	<input type="checkbox"/>
sécheresse	<input type="checkbox"/>	cyclone	<input type="checkbox"/>	remontée de nappe	<input type="checkbox"/>	feux de forêt	<input type="checkbox"/>
séisme	<input type="checkbox"/>	volcan	<input type="checkbox"/>	autres	<input type="text"/>		

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels Oui Non

si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés Oui Non

4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **prescrit** Oui Non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **appliqué par anticipation** Oui Non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **approuvé** Oui Non

> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :

mouvements de terrain **autres**

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR miniers Oui Non

si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR miniers ont été réalisés Oui Non

5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR technologiques prescrit et non encore approuvé Oui Non

si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arrêté de prescription sont liés à :

effet toxique **effet thermique** **effet de surpression**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR technologiques approuvé Oui Non

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR technologiques Oui Non

si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR technologiques ont été réalisés Oui Non

6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de l'environnement

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité **zone 5** **zone 4** **zone 3** **zone 2** **zone 1**

forte moyenne modérée faible très faible

7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle, minière ou technologique

en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environnement

> L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente Oui Non

vendeur/bailleur - acquéreur/locataire

8. Vendeur - Bailleur	jean	Durand
9. Acquéreur - Locataire	Jeanne	Dupond
10. Lieu / Date	BASSENS	17/06/2017

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Article 125-5 (V) du Code de l'environnement: En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
AQI3300206	sté d'etude et transformation d'engins mécaniques, sté setem, avenue manon coriner bassens (33032)	62 mètres
AQI3300763	société de stockage de belx - bassens - sté raffineries de pétroles du nord (12, rue de croix - wasquehal 69) , chemin guerlandes de bassens (33032)	239 mètres
AQI3300778	compagnie entrepôts & gares frigomaritime, , vers la gare de bassens bassens (33032)	315 mètres
AQI3300361	ste colidec sa (collecte de déchets industriels), , rue goya bp37 - 33560 bassens bassens (33032)	324 mètres
AQI3304067	garage garcia francois et fils (renault), station service total, 5 avenue somme de la bassens (33032)	368 mètres
AQI3300776	compagnie des chemins de fer de paris à orléans, , bassens (33032)	422 mètres
AQI3300234	société georges lafon, société schloesing freres et cie, , boulevard industrie de l', 32 avenue victor meunier bassens (33032)	435 mètres
AQI3300365	elf atochem agri, s.a. penwalt france, raffinerie de soufre reunies, elf atochem agri, 10 avenue manon cormier - 33530 bassens bassens (33032)	476 mètres

Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
33.0340	, editrans bassens, zi des guerlandes bassens(33032)	261 mètres

Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
52.11494	afm recyclage bassens, bassens 33530	260 mètres
52.8570	editrans, bassens 33530	260 mètres
52.11633	lesieur, bassens 33530	260 mètres
52.8441	chaussade-duboe transports - cd trans, bassens 33530	260 mètres
52.9771	simorep & cie - cs michelin, bassens 33530	260 mètres
52.333	clean 33, bassens 33530	379 mètres
52.7628	enrobes de gironde (ex stami), bassens 33530	436 mètres

Télécharger l'IAL

<http://www.gironde.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Prevention-des-risques/Quels-risques-dans-ma-commune/IAL/Etat-des-risques-IAL/>

Préfecture : Gironde
 en application du IV de l'article

Déclaration de sinistres indemnisés
L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

Commune

BASSENS

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Tempête	Arrêté en date du 30/11/1982	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 05/12/1984	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 27/01/1987	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 27/09/1987	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 05/12/1989	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	Arrêté en date du 10/06/1991	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations, coulées de boue et CMLAV	Arrêté en date du 03/04/1996	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 15/07/1998	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations, coulées de boue, glissements et CMLAV	Arrêté en date du 29/12/1999	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 11/01/2005	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 20/02/2008	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 20/02/2008	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et CMLAV	Arrêté en date du 28/01/2009	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 30/03/2010	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 13/12/2010	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 19/10/2011	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 11/07/2012	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 11/07/2012	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 21/05/2013	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 10/09/2013	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

Etabli le :

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net